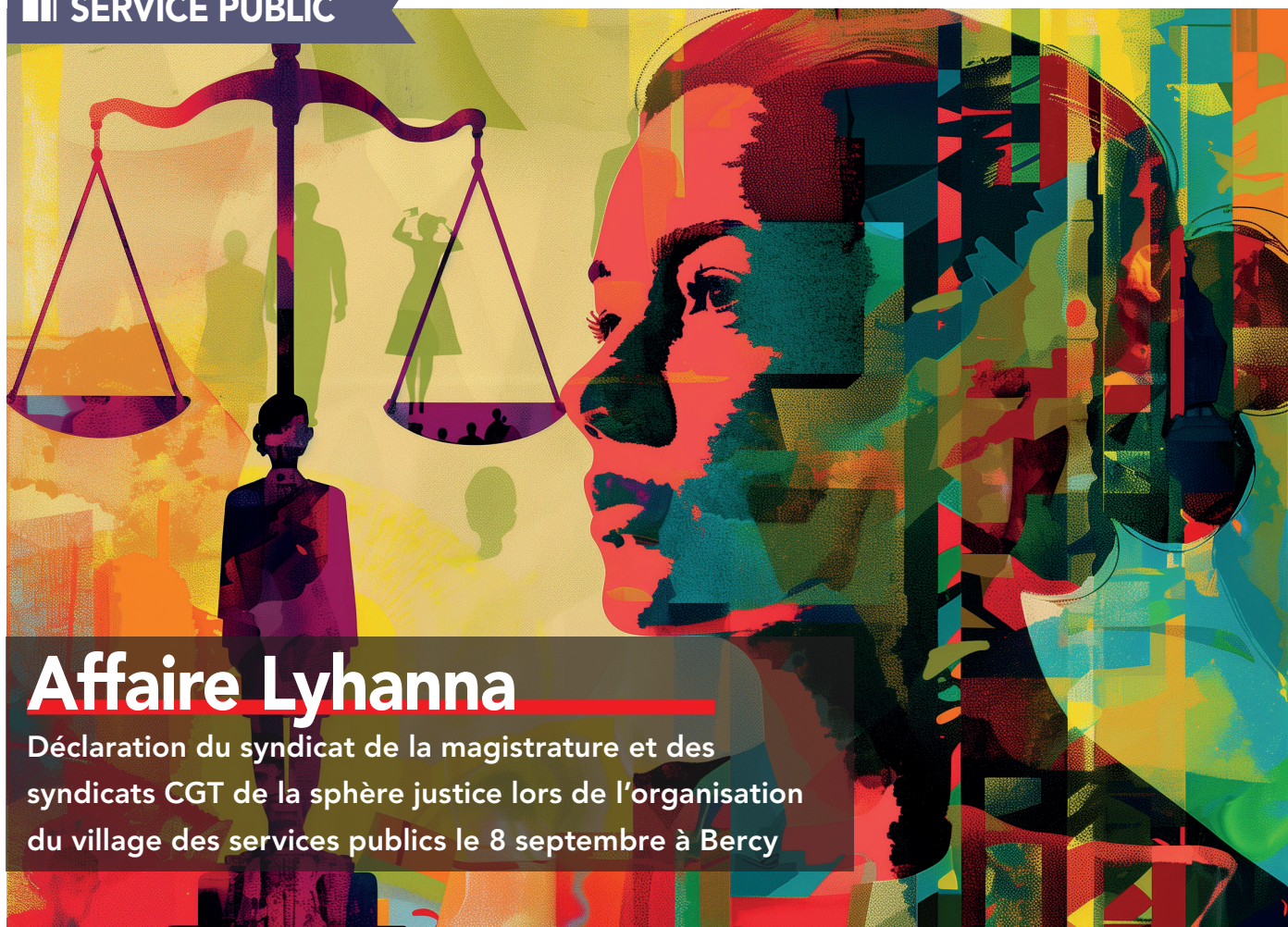




Affaire Lyhanna

Déclaration du syndicat de la magistrature et des syndicats CGT de la sphère justice lors de l'organisation du village des services publics le 8 septembre à Bercy

Fin mai 2026, l'état de délabrement de la justice a été brutalement et violemment mis en lumière suite au meurtre de la jeune Lyhanna dont l'auteur présumé serait connu des services de la police et de la justice.

Les faits sont d'une gravité extrême et nous partageons l'émotion autant que l'incompréhension qu'ils ont suscitées.

Toutefois, les professionnel·les de la justice de la CGT et du SM n'ont pas été surpris qu'un tel événement puisse advenir, eu égard non seulement au manque de moyens dont iels souffrent que de l'absence de priorisation donnée au contentieux des violences sexistes et sexuelles, notamment commises sur des mineur·es.

Depuis des décennies, nos organi-

sations alertent sur ces réalités sans que les gouvernements successifs n'en prennent la mesure. Dans ce contexte, il est dès lors particulièrement insupportable que des dirigeants, et en particulier le ministre de la justice feigne d'ignorer que la justice peine à écouter, à répondre et à protéger.

UNE SITUATION CONNUE

Au contraire, le ministre a préféré jeter en pâture une ou deux magistrates plutôt que d'assumer l'échec qui est le sien. Car oui, nous le répétons aujourd'hui, Gérald Darmanin savait.

Ce rapport révélait que près de la moitié des procédures en cours – particulièrement des agressions sexuelles et des viols – était laissée à l'abandon

En juin 2023, alors qu'il était ministre de l'intérieur, lui a été remis un rapport « d'évaluation du nombre de procédures en cours dans les services de police et d'analyse des causes expliquant l'existence de ces stocks », aux conclusions tout simplement catastrophiques.

Ce rapport révélait que près de la moitié des procédures en cours – particulièrement des agressions sexuelles et des viols – était laissée à l'abandon pendant des années alors même que les personnes mises en cause étaient identifiées voire localisées. S'agissant des violences sexuelles sur les enfants, la mission tirait déjà la sonnette d'alarme: l'importance du stock empêchait d'identifier les procédures prioritaires comportant des risques majeurs. Elle relevait l'identification de nombreuses procédures de viols, d'agressions sexuelles et d'accidents mortels de la route qui n'étaient pas traitées, certaines depuis 2013...

Fort de cette information, Gérald Darmanin n'a jamais décidé de faire du contentieux des VSS une priorité et d'allouer par exemple aux brigades pour mineur·es les effectifs leur permettant d'agir.

Il révélait par ailleurs, cet été même, l'étendue de ses échecs en tant que ministre de l'intérieur, en pointant

lui-même les graves défaillances auxquelles sont exposés les services de police et de gendarmerie.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Plus tard comme garde des Sceaux, nos organisations, en bilatérale, puis dans le cadre de multiples interventions, ont alerté sur la crise que connaît la protection de l'enfance et l'incapacité que nous avons à protéger les victimes. Et à nouveau, priorité a été donnée au narcotrafic, aux rodéos urbains, à fermer l'accès à la culture ou à des activités en détention pour les personnes détenues, au fichage et expulsion des personnes détenues de nationalité étrangère, à la répression des révoltes des classes populaires et des mouvements de contestation, à la criminalisation de la colère exprimée par la population que les médias nomment émeutes...

La responsabilité première et entière face à ce drame reste l'auteur de ces actes. La responsabilité des gouvernements successifs reste le manque de moyens alloués à la Justice. La responsabilité sociétale reste le maintien d'un système patriarcal.

Greffiers, greffières, magistrates, éducateurs et éducatrices, personnels en établissements pénitentiaires ou en Services pénitentiaires d'insertion et de probation, agent-es de terrain... nous le vivons, le dénonçons:

la Justice fonctionne à flux tendu. Les postes manquent. Les greffes sont épuisés. Les délais explosent. Les logiciens dysfonctionnent. Les procédures s'accumulent. Les personnels alertent, écrivent, préviennent, tiennent des audiences, gèrent l'urgence, rattrapent ce qui peut l'être, et continuent malgré tout à assurer le service public.

LE BUDGET EN CROISSANCE: UN LEURRE

Emmanuel Macron estime que la justice a les moyens. C'est vrai que le budget de la justice est en hausse depuis 5 ans. Mais c'est un leurre. Il ne s'agit pas de recruter, de permettre aux agent-es d'exercer dans des conditions de travail dignes, de permettre aux magistrats et aux juridictions de rendre sereinement des décisions ou de tenir des audiences dans des horaires acceptables. Cette hausse du budget est pour grande partie consacrée à la construction de prisons ou d'équipements de sécurité comme des drones, des dispositifs de brouillage téléphonique, dotations en armes... Car la voilà la vision de la justice par la Macronie, un affichage sécuritaire toujours plus populiste.

Alors oui, nous le disons avec force. Pour une justice qui peut assumer ses missions:

C'est une question de postes non pourvus.

C'est une question de budgets insuffisants.

C'est une question de réformes empiquées sans effectifs, sans outils adaptés, sans temps, sans respiration,

C'est une question de prévention, d'éducation.

Qu'il s'agisse de nouveaux textes pénaux, de réorganisations de procédure, de numérisation à marche forcée, c'est toujours la même logique: faire croire qu'un changement d'organisation suffira à réparer ce que le manque de moyens a détruit.

Ces choix politiques ont, année après année, affaibli un service public essentiel à la démocratie, à la protection des victimes et à la cohésion sociale.

Parce que défendre la Justice, ce n'est pas défendre une administration abstraite. C'est défendre les victimes. C'est contribuer au vivre ensemble. C'est défendre les droits. C'est défendre les personnels. C'est défendre le service public.

Et tant que les moyens ne seront pas à la hauteur, nous continuerons à le dire, à l'écrire, à l'exiger, collectivement.

Assez de populisme. Assez de fauxsemblants. Des moyens pour la Justice. Du respect pour les personnels. Et des responsabilités politiques assumées. ♦



DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DES MODÈLES D'AFFICHES DE CAMPAGNE SONT À DISPOSITION DES ORGANISATIONS SUR LE SITE CONFÉDÉRAL